



Zones d'emploi 2020 en Corse : 7 espaces marqués par leur spécialisation économique

Les nouvelles zones d'emploi définies en 2020 découpent la Corse en 7 territoires. Les zones d'Ajaccio et de Bastia concentrent une très grande part de l'emploi et de la population, alors que celle de Propriano est la plus petite. La part des actifs travaillant dans la zone d'emploi où ils résident est très élevée sur l'île et 6 des 7 territoires ont une orientation économique marquée par le tourisme. Seule celle de Ghisonaccia se différencie par l'importance de l'agriculture. Enfin, excepté la zone d'emploi d'Ajaccio, le revenu médian dans ces territoires est inférieur au niveau national et à la moyenne des zones à même orientation économique.

Antonin Bretel, Insee

Les zones d'emploi se définissent comme des espaces à l'intérieur desquels la plupart des actifs occupés résident et travaillent. Ce zonage d'étude qui existe depuis 1984, a été mis à jour en 2020 pour tenir compte de l'évolution récente des déplacements domicile travail (*définitions*). Ainsi, la France est désormais découpée en 306 zones d'emploi, dont 7 en Corse.

Les zones d'emploi d'Ajaccio et de Bastia concentrent la population et l'emploi

Parmi les 7 zones d'emploi de l'île, celle d'Ajaccio, composée de 81 communes, est la plus étendue. Elle concentre aussi le plus d'emplois et sa population a le taux d'activité maximum (*figure 1*). La zone d'emploi de Bastia est la plus peuplée avec 119 500 habitants. Elle est moins étendue que celle d'Ajaccio mais compte plus de communes. C'est la seconde zone en termes d'emploi. À elles deux, les zones d'emploi d'Ajaccio et de Bastia regroupent 235 500 habitants et 95 000 emplois soit 70,5 % de la population vivant en Corse et 72 % de l'emploi total. À l'inverse, la zone d'emploi de Propriano est la plus petite en surface mais également en population et en emploi, alors que la zone d'emploi de Corte a un taux d'activité inférieur.

Une très forte stabilité dans les zones d'emploi de l'île

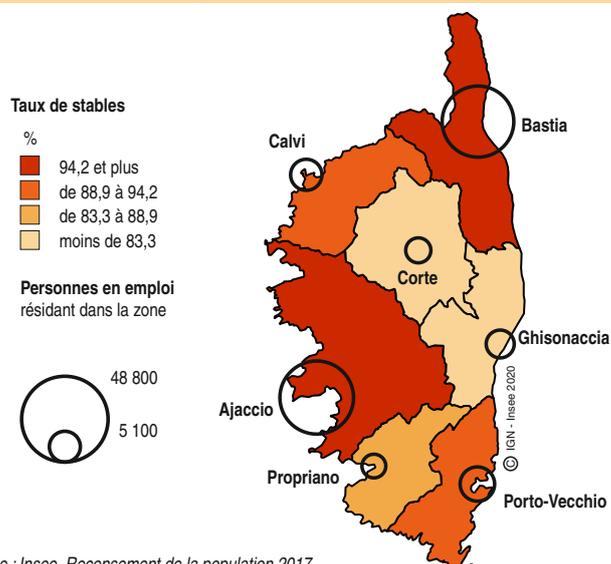
L'insularité et la géographie montagneuse de la région contraignent et influencent fortement les contours du zonage. C'est pourquoi les zones d'emploi corse définies en 2020 sont restées proches de celles constituées en 2010 et leurs taux de stables (*définition*) sont particulièrement élevés. Ainsi à Ajaccio 97,6 % des résidents travaillent dans la zone d'emploi (*figure 2*), soit le taux de stable le plus haut de France. Sur les sept zones d'emploi de Corse, seulement trois ont un taux de stables inférieur à 90 %. Il

1 Caractéristiques des zones d'emploi

Zone d'emploi	Nombre de communes	Population en 2017	Part de la population (%)	Nombre d'emplois	Part de l'emploi (%)	Taux d'activité des 15-64 ans (%)
Ajaccio	81	116 106	34,7	49 004	37,2	76,2
Bastia	112	119 466	35,7	45 910	34,8	71,4
Calvi	36	22 517	6,7	8 610	6,5	75,6
Corte	58	16 508	4,9	5 689	4,3	60,8
Ghisonaccia	30	19 198	5,7	6 867	5,2	72,1
Porto-Vecchio	12	27 532	8,2	10 719	8,1	73,1
Propriano	31	13 611	4,1	4 940	3,7	75,6
Région Corse	360	334 938	100,0	131 740	100,0	73,2

Source : Insee, Recensement de la population 2017

2 Actifs en emploi et taux de stables dans les zones d'emploi corse



s'agit des zones d'emploi de Corte (81,4 %), de Ghisonaccia (84,3 %) et de Propriano (86,9 %). Ces plus grandes mobilités s'expliquent par leurs échanges avec les zones d'Ajaccio et de Bastia, limitrophes, bien connectées et qui concentrent une très grande part de l'activité économique.

Une forte orientation touristique des zones d'emploi de Corse

Une typologie des 306 zones d'emploi, construite à partir d'indicateurs de spécialisation économique, permet de dégager la principale orientation productive de ces territoires (*pour en savoir plus*). En Corse, 6 des 7 zones d'emploi appartiennent à la même classe, celle des espaces « à forte orientation touristique » (figure 3). C'est également le cas de nombreuses zones d'emploi situées sur le littoral français ou en montagne (Menton, Pornic, Gap par exemple...). Cette spécialisation est notamment due à l'importance des nuitées touristiques et à la part des résidences secondaires dans les logements de la région.

En complément, ces zones d'emploi se distinguent par un poids très important de la sphère présentielle, autrement dit des activités qui visent à satisfaire les besoins des personnes présentes sur le territoire (résidents et touristes). Leur part varie de 78 % à Bastia à 84 % dans la zone d'emploi de Corte, en lien avec la présence de l'université régionale sur ce territoire se traduisant par un poids important de l'administration.

Cette surreprésentation des emplois présents au détriment de ceux de la sphère productive, qui est une caractéristique des zones touristiques (73,1 % des emplois en moyenne), est toutefois plus marquée dans la région.

Sur l'île, seule la zone d'emploi de Ghisonaccia ressort avec une autre orientation économique, celle des zones « spécialisées dans l'agriculture ». Avec 13,8 % de l'emploi dans l'agriculture, soit 4 fois plus qu'en région (3,2 %) et 2 points de plus que la moyenne de sa classe, ce secteur marque en effet fortement l'activité économique de la plaine orientale. Logiquement le poids de la sphère productive est sur ce territoire le plus élevé de Corse (28,6 %) et la part de la sphère présentielle la plus faible.

Six zones d'emploi en dessous du revenu médian national

Malgré une classification identique pour 6 des 7 territoires, les niveaux de revenus sont différents dans les zones d'emploi insulaires. Seule la zone d'emploi abritant la capitale régionale (Ajaccio) connaît un revenu médian supérieur au niveau national et à la moyenne de la classe des zones touristiques. La part du secteur administratif et notamment la présence de cadres tirent les revenus vers le haut sur ce territoire. Dans les espaces les plus touristiques, Porto Vecchio, Propriano et Calvi, les revenus sont nettement plus faibles. Mais c'est surtout dans la zone d'emploi de Ghisonaccia que les revenus sont les moins importants. Ils y sont même inférieurs à la moyenne des zones à spécialisation agricole. ■

Définitions

Zone d'emploi : Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Ce sont des espaces pertinents pour étudier le fonctionnement du marché du travail et les caractéristiques du tissu économique. En 2020, une révision de ce zonage est réalisée en s'appuyant sur une méthodologie harmonisée au niveau européen, permettant ainsi de comparer plusieurs pays européens entre eux, et d'avoir une méthode plus homogène.

Taux d'activité : rapport entre la population active de 15 à 64 ans et la population totale du même âge.

Revenu médian : partage la population en deux groupes: la moitié a un revenu supérieur et l'autre moitié un revenu inférieur.

Taux de stables : représente la nombre d'actifs qui résident et travaillent dans une zone d'emploi rapporté au nombre total d'actifs en emploi dans la même zone.

Sphères économiques : Les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Les activités productives sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

3 Structure économique et de revenus des zones d'emploi

Zones d'emploi	Part de la sphère présentielle	dont administration	Part de la sphère productive	dont agriculture	Touristicité (nuitées/an/habitant)	Part des résidences secondaires	revenus médian
Ajaccio	80,4	37,1	19,6	1,7	21	29,6	21 572
Bastia	78,1	35,5	21,9	2,3	16,6	25,8	19 486
Calvi	82,6	34,8	17,4	4,5	83,6	55,1	18 942
Corte	83,6	45,3	16,4	6,5	12,3	37,9	19 204
Porto-Vecchio	82,3	28,9	17,7	2,7	94,4	58,6	19 151
Propriano	82,3	35,7	17,7	4,7	59,2	48,8	19 376
Classe « à forte orientation touristique »	73,1	33,3	21,7	3,8	21,5	30,5	20 521
Ghisonaccia	71,4	35,0	28,6	13,8	45,8	44,0	18 436
Classe « spécialisée dans l'agriculture »	62,2	32,8	37,7	11,8	4,3	9,6	19 514

Sources : Recensement de la population 2017, Clap 2015, Filosofi 2017 et enquête de fréquentation touristique

Insee Corse
Résidence du Cardo,
rue des Magnolias
CS 70 907
20700 Ajaccio cedex 9

Directrice de la publication :
Véronique Daudin

Rédactrice en chef adjointe :
Claude Thomas

ISSN : 2268-1493

© Insee 2020

Pour en savoir plus

- « L'orientation économique des zones d'emploi : entre spécialisation et diversification des économies locales », Insee Première n°1814, septembre 2020

